

LES RISQUES SUR LE CHANTIER,
C'EST MON AFFAIRE !



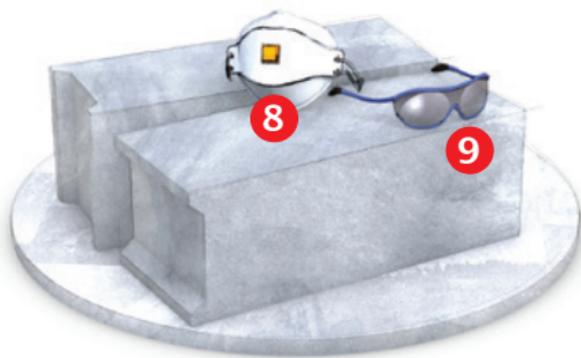
mon métier :
↳ **maçon**

Je travaille bien équipé

J'utilise les équipements de protection fournis par mon employeur, c'est obligatoire !

Selon ce que je dois faire, je porte :

- 1 casque de sécurité
- 2 casque antibruit
- 3 vêtements de travail
- 4 gilet haute visibilité
- 5 gants
- 6 protection des genoux
- 7 chaussures de sécurité
- 8 masque respiratoire
- 9 lunettes de protection



Produits chimiques, poussières : je me protège

J'apprends à reconnaître les pictogrammes de danger pour choisir l'équipement de protection adapté : masque respiratoire, lunettes, gants...



N'oubliez pas !

L'étiquetage des produits chimiques a changé.

L'hygiène et le confort, c'est important



J'utilise les équipements mis à ma disposition pour me laver les mains, aller aux toilettes ou faire une pause déjeuner :

- un lavabo avec de l'eau potable,
- des WC,
- des armoires-vestiaires à double compartiment,
- un local avec table et chaises.

Du matériel électrique en bon état

En présence de lignes électriques aériennes, je vérifie qu'elles ont été protégées par un technicien ERDF.



Je branche mes appareils électriques sur un boîtier protégé (30 mA) installé spécialement pour le chantier.

Je limite

les efforts physiques

Pour faciliter la manutention des charges lourdes, j'utilise des outils ou des engins de levage en bon état et adaptés.

Le sol doit être aménagé pour faciliter la circulation.

GMA*

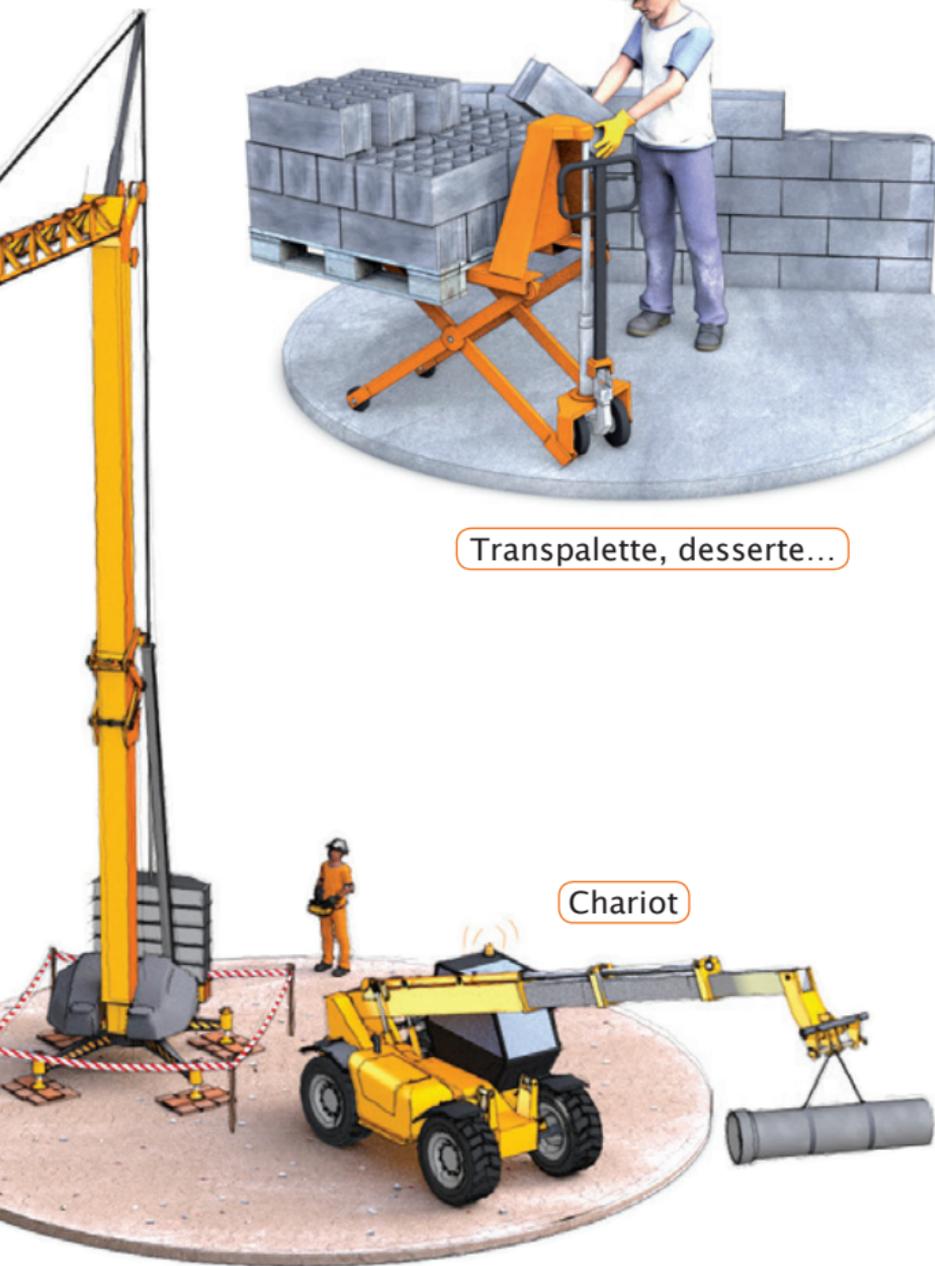
*Grue à montage automatisé



Brouette



Transpalette, desserte...

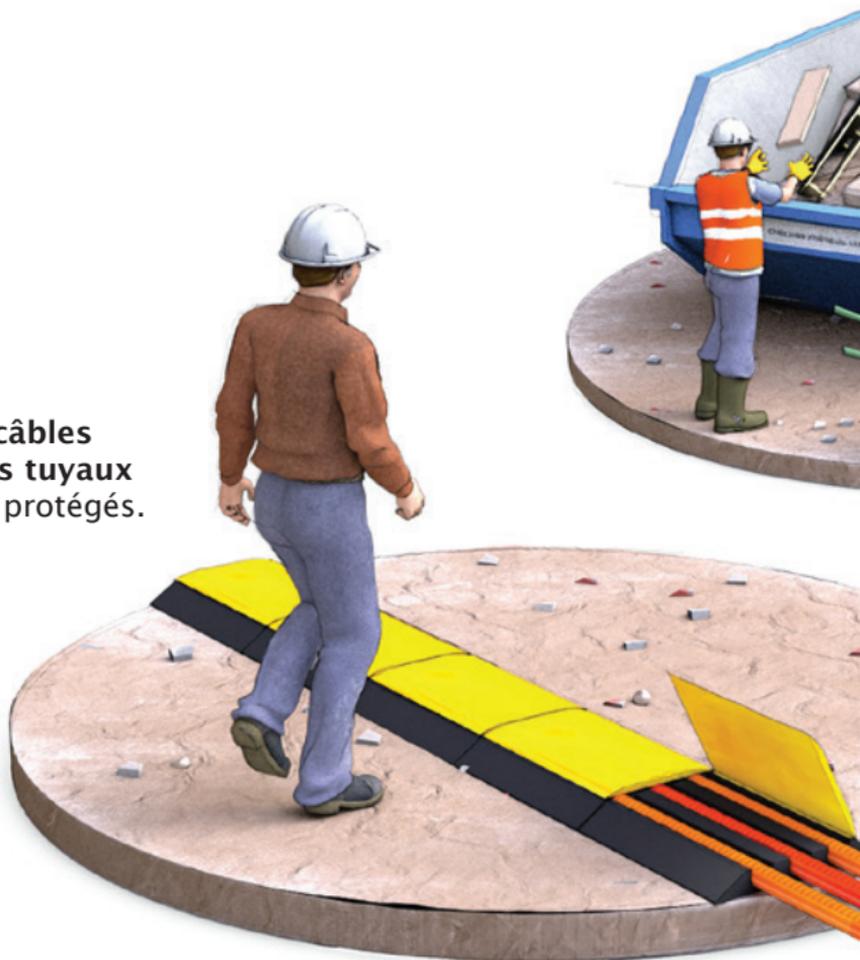


Chariot

→ Pas d'obstacle sur mon chemin

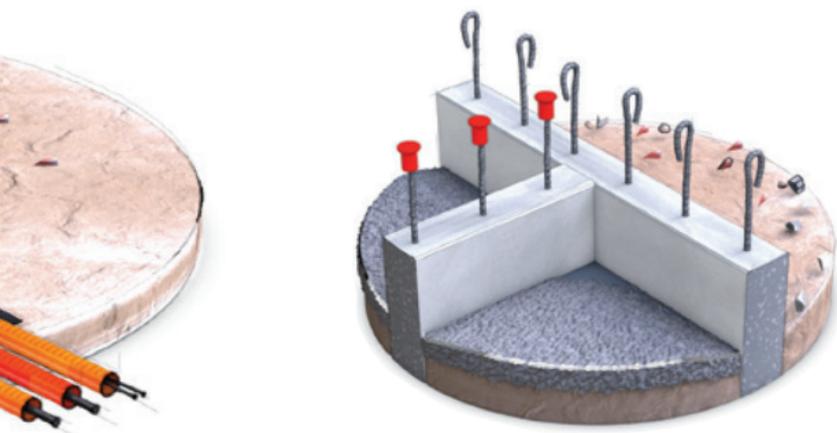
Pour éviter de trébucher sur un obstacle,
je maintiens le chantier propre et sécurisé.

Les câbles
et les tuyaux
sont protégés.





Les déchets sont évacués
au fur et à mesure.



Les aciers en attente
sont protégés.



→ Pour ne pas
tomber de haut !

Je ne monte un échafaudage
que si je suis habilité pour cela.





Pour éviter les chutes de hauteur :

- je sécurise les trémies,
- j'équipe le plancher d'un garde-corps.





POUR EN SAVOIR PLUS...
www.inrs.fr
www.iris-st.org



Institut national de recherche et de sécurité
pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles
65, boulevard Richard-Lenoir 75011 Paris
Tél. 01 40 44 30 00 • www.inrs.fr • info@inrs.fr

Édition INRS ED 6119

1^{re} édition (2012) • mise à jour sept. 2016 • 7 000 ex. • ISBN 978-2-7389-1978-6
© INRS • Illustrations Jean-André Deledda • Graphisme Amélie Lemaire